

## **Compte-Rendu de la rencontre de Lobbying entre l'Université de Lomé et la Brasserie BB de Lomé**

**Date** : 23 septembre 2024

**Heure** : 15H25 au 16H01

Etaient présents

- Mme JOHNSON Efoua, DRH - BB Lomé
- Monsieur KUEGAH Luc, Responsable Développement RH & Communication interne – BB Lomé
- Professeur TSIGBE Koffi N. Joseph, Directeur de l'information des Relations extérieures, de la Coopération et des Prestations de Services - Université de Lomé
- Mme SIGAL Catherine, Chargée de coopération
- Professeur KOLEDZI Edem, Directeur du Pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT)- Université de Lomé
- Professeur ATCHONOU GLO Kossi, Directeur des ressources et supports informatiques - Université de Lomé

Ordre du jour

- Présentation de l'objet de la visite ;
- Nouvelle vision du partenariat entre BB Lomé et Université de Lomé/Financement de la recherche ;
- Plan d'action.

### **A- Présentation de l'objet de la visite**

A la suite de la cordiale bienvenue souhaitée par Mme JOHNSON, Directrice des RH de BB Lomé aux invités, Mme SIGAL a présenté le contexte de la rencontre qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le monde académique et le monde économique.

Des formats pratiques de partenariat ont été présentés passant par

- Les journées/semaines de réflexion sur les problématiques exposées par les entreprises ;
- La définition des curricula de formation basée sur la pratique observée dans le monde économique ;
- L'accompagnement des entreprises sur des projets de recherches ;
- L'entrepreneuriat sous différentes formes.

Les exemples de partenariat (cas de TOGOCOM et CERGI SA) ont été cités.

### **B- Nouvelle vision du partenariat entre BB Lomé et Université de Lomé /Financement de la recherche**

Disposant d'un partenariat depuis plus de quatre (04) ans entre les deux institutions, la nouvelle vision du partenariat entre BB Lomé et Université de Lomé sera articulée autour des points suivants :

- Accompagnement et financement des projets de recherche de l'Université de Lomé dans l'intérêt des deux partenaires (BB et UL) ;
- Développement de l'entrepreneuriat au travers de la recherche ;
- Participation à la définition des curricula de formation dans une démarche de co-construction ;

- Participation des experts de la BB Lomé à la formation des étudiants des filières sciences et technologies ;
- Journées de réflexion sur des problématiques présentées par BB Lomé ;
- Participation de la BB Lomé aux prochains Crunchs que va organiser l'école polytechnique de Lomé à travers des problématiques à soumettre aux étudiants de ladite école ;
- Axes de mutualisation et de développement.

### **C- Plan d'action**

Au terme de la rencontre, il est convenu ce qui suit :

- Actualisation de la convention de partenariat entre BB Lomé et Université de Lomé ;
- Visite du PUIT par la BB-Lomé
- Lancer le plan d'actions convenu à partir de janvier 2025.

N'ayant retenu aucun point au titre des divers, la séance fut levée à 16h 01minute.

Fait à Lomé, le 24 septembre 2024

Le rapporteur au titre de l'Université de Lomé



**Professeur TSIGBE Koffi Nutefé J.**



Université  
de Lomé



# RAPPORT DE MISSION DE LOBBIYING A L'EXPOSITION VIV AFRICA 2024

Kigali Conference Center

Période : du 02 au 03 octobre 2024

## **Introduction**

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre chercheurs et acteurs du secteur avicole, le CERSA représenté par le Président de l'Université de Lomé, Professeur Adama KPODAR, le Directeur Professeur Kokou TONA et Monsieur Adjwanou ATIGLO-GBENOU enseignant à l'Ecole Supérieure d'Agronomie, ont pris part à l'exposition avicole « VIV Africa » à Kigali. La mission a couvert la période du 29 septembre au 04 octobre 2024. Cet évènement ayant vu la participation de plusieurs pays africains, asiatiques, européens, américains et 140 exposants venant de 33 pays dans le but de partager les connaissances en lien avec les sciences animales, la délégation de l'Université de Lomé en a profité pour faire le lobbying de l'institution auprès des partenaires présents.

## **Déroulement des activités**

Le programme s'est étalé sur trois jours suivant le programme ci-après :

Jour 1 (01 octobre 24) : Jour avant l'exposition/conférence et débats ;

Jour 2 (02 octobre 24) : Ouverture officielle VIV Africa 2024 ;

Exposition des produits/visite des stands ;

Séminaires sur les bonnes pratiques en élevage/débats

Jour 3 (03 octobre 24) : Exposition des produits/visite des stands ;

Séminaires sur les bonnes pratiques en élevage/débats ;

Cérémonies de clôture de VIV Africa.

## **Présentation des travaux du CERSA**

Le jour avant les expositions a été marqué par la cérémonie d'ouverture de « VIV Africa » et les conférences suivies de débats. Ces conférences ont vu la présentation du Prof. Kokou TONA sur deux sujets dans le compte du CERSA. Le premier sujet « strengthening sustainable poultry production in africa through education : model of cersa » révèle l'objectif poursuivi par le CERSA dans l'appui à la recherche et à la formation. La seconde présentation intitulée « challenges and opportunities for broiler production in tropical Africa » retrace les évolutions du poulet dans un contexte de changement climatique. Ces deux thématiques ont retenu l'attention de plusieurs et ont suscité des questions et des idées de collaboration de la part des participants.

## **Visite des stands**

Les jours 2 et 3 ont été essentiellement marqué par la visite des stands. Les représentants du CERSA ont examiné les stands en intégralité et ont participé aux discussions avec les exposants. En effet, monsieur Adjiwanou ATIGLO-GBENOU s'est intéressé à la visite des entreprises fournisseurs des équipements de production aviaire sur toute la chaîne (de l'œuf à la table) et a pu établir des contacts avec ces entreprises. Il s'agit des entreprises qui fabriquent des couveuses, celles qui offrent des poulaillers modernes avec ses équipements et accessoires et les équipements d'abattoirs.

Notons que cette exposition a vu la participation de la société Vencomatic leader sur le marché aviaire et l'un des partenaires du CERSA et bien d'autres structures avec lesquelles les échanges ont été très fructueuses. Ce rassemblement à « Kigali Conference Center » nous rappelle l'importance de la santé animale, de la nutrition, de la biosécurité et de la durabilité en élevage. En analysant ces présentations sur le leadership, les expositions et le programme riche de contenu, il est évident que VIV Africa 2024 est dédié à la promotion de l'échange de connaissances, savoirs ainsi qu'à la sensibilisation aux bonnes pratiques. Une prochaine édition en octobre 2025 est déjà annoncée et verra sûrement la participation du CERSA pour l'exploration de nouveaux horizons de collaboration.

## **Plaidoyer**

Suite aux présentations du CERSA, une association des aviculteurs venus du Ghana ont pris attache avec le Prof. Kokou TONA pour solliciter l'appui du CERSA en formation modulaire de certains membres de ladite association. Aussi, d'autres participants camerounais ont vivement souhaité continuer les échanges avec le Directeur du CERSA. Il est évident que la visibilité du CERSA au-delà des limites actuelles dépend de sa participation aux expositions sur la scène internationale. Le CERSA se doit de participer régulièrement à ces rencontres d'échanges afin de nouer diverses relations et coopérations utiles pour le financement de ses activités et partant le développement de l'Université.

Par ailleurs, la visite des stands a permis d'établir des relations avec les fournisseurs ; fabricant d'équipements et centres de recherche. Ces rencontres ont permis



d'échanger des contacts qui seront mis à la disposition des étudiants en sciences aviaires pour leur permettre de consolider les connaissances acquis au cours de leur formation. Il faudrait pérenniser ces participations afin de pouvoir contribuer aux renforcements de capacité des chercheurs du domaine.

Fait le 03 octobre 2024

Le rapporteur

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long diagonal stroke followed by a stylized monogram.

Adjiwanou ATIGLO-GBENOU

## **Compte-rendu du plaidoyer du CMFR-UL à Cotonou dans le cadre du projet VaARRIWA**

Dans le cadre de l'atelier de capitalisation des résultats du projet **VaARRIWA** (« Valorising Research Results and Innovation in West Africa ») tenu à Cotonou du 7 au 11 octobre 2024, dont le but est de relever les défis de valorisation des résultats de la recherche et du transfert de technologie dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo, deux membres de la cellule de mobilisation des financement de la recherche de l'Université de Lomé (CMFR-UL), le Professeur Kouami KOKOU et le Prof. Koffi N. TSIGBE y ont pris part et ont profité de cette tribune pour faire un plaidoyer en faveur du financement de la recherche à l'UL.

Précisons qu'avant le lancement du projet VaARRIWA, ces 4 pays dont le Togo faisaient face à de nombreux obstacles, parmi lesquels l'absence de stratégies nationales de transfert de technologie, des liens faibles entre la recherche et l'industrie, ainsi qu'une sous-exploitation des résultats scientifiques, malgré leur fort potentiel pour stimuler la croissance économique, améliorer la productivité et créer des emplois. Ces défis sont accentués par des financements limités et des infrastructures coûteuses, avec des investissements en R&D inférieurs à 1 % du PIB, bien en deçà des standards internationaux.

Mené par un consortium d'institutions nationales (ABEVRI au Bénin, ANVAR au Burkina Faso, ANRSA au Sénégal, DRST au Togo) et internationales (AUF et Sorbonne Université), VaARRIWA avait pour objectif de créer un environnement favorable à l'innovation et au transfert de technologie. Avec un financement de 4,942 millions d'euros de l'Union européenne, le projet s'articulait autour de plusieurs axes clés : la sensibilisation, la formation des acteurs de la recherche et de l'innovation (R&I), le renforcement des capacités institutionnelles, et la création de structures d'accompagnement telles que des incubateurs, des FabLabs et des plateformes de réseautage. Ces initiatives visaient à stimuler la coopération entre les secteurs public et privé, à promouvoir l'innovation et à mobiliser les ressources nécessaires à la valorisation des résultats de la recherche.

C'est dans le cadre de ce projet qu'un consortium régional (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Togo) porté par l'Université de Lomé et la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, pilote une importante initiative dénommée « Partenariat Public-Privé pour la Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation (PPP-VRI) en Afrique de l'Ouest » dont l'activité phare est d'organiser à Lomé, en septembre 2023, le Salon de la Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation en Afrique de l'Ouest (SaVaRRI – AO 2023).

Le Projet PPP-VRI a posé les bases d'une coopération renforcée entre les acteurs de la R&I à travers l'organisation d'activités de réseautage à travers le Salon de la Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation en Afrique de l'Ouest (SAVARRI AO) ayant réuni plus de 1 000 participants.

Considérant l'impact positif que ce projet a apporté au secteur de la recherche et de l'innovation à l'Université de Lomé et, étant entendu que ce projet est en train d'être conduit à son terme, les deux émissaires de l'Université de Lomé ont profité de leur présence à Cotonou pour faire un plaidoyer pour renforcer l'engagement des décideurs et des partenaires (PTF, secteur privé, etc.) en faveur de la valorisation des résultats issus de la recherche et de l'innovation (R&I) à l'Université de Lomé.

De façon spécifique, ils ont plaidé pour que :

- SaVaRRI-AO devienne un événement régional annuel que devra porter l'Université de Lomé pour mobiliser les partenaires financiers autour de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation ;
- Que des partenaires financiers s'engagent à accompagner le Pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT) considéré comme le prolongement de la volonté des autorités universitaires de Lomé à investir dans la recherche et l'innovation. A cet effet, une présentation a été faite de ce pôle et des besoins y afférents.

A la fin de ce plaidoyer, les partenaires de VaRRIWA présents ont salué les efforts de l'Université de Lomé en matière de valorisation de la recherche et de l'innovation et ont promis d'étudier avec une grande attention le plaidoyer pour suite à donner dans un bref délai.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2024

Le rapporteur au nom de la délégation de la CMFR-UL



**Professeur TSIGBE Koffi Nutefé J.**



## **Partenariat Nations Unies - Universités Publiques du Togo**

### **Compte-rendu de la réunion du Comité de suivi technique**

---

#### **Contexte**

Après 4 ans de mise en œuvre de l'accord de 2019 entre le Système des Nations Unies (SNU) et les Universités publiques du Togo (UPT) au titre duquel le SNU a financé à hauteur de près de 3 milliards de FCFA des projets structurants dans les deux Universités publiques du Togo (Université de Lomé et Université de Kara), le 25 septembre 2024, le SNU et les UPT ont signé une nouvelle déclaration d'engagements communs. Cet accord a prévu la mise en place d'un Comité de suivi technique qui aura pour rôle principal de planifier les projets et de suivre la qualité de la mise en œuvre de ce partenariat. Les présents termes de référence précisent la mission et les modalités de fonctionnement retenues à la suite de la réunion introductive du 26 novembre 2024 dudit comité.

Etaient présents à la réunion :

- Prof. Joseph TSIGBE, Directeur de la coopération, Université de Lomé
- Prof. Amegnona AGBONON, Directeur-adjoint de la recherche et de l'innovation de l'UL
- Prof. Ossadjifo WONRYA, Directeur-adjoint de la coopération et de la recherche de l'Université de Kara
- M. Kinvi Adodo AMOUSSOU, bureau du coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo

#### **Rappel des principales tâches du Comité**

- Suivre la mise en œuvre des recommandations de la revue du partenariat entre les UPT et le SNU ;
- Attirer l'attention des signataires sur les défis potentiels ou réels rencontrés par les parties prenantes ;
- S'assurer de la diffusion de ce partenariat au sein des entités de mise en œuvre de la convention ;
- Faire des propositions d'actions conjointes SNU-UPT à financer dans les limites des mandats des parties prenantes.

#### **Composition**

Conformément à l'article 4.3 de la Déclaration d'engagements communs, le Comité est composé :

- du (de la) Directeur (trice) en charge de la coopération de l'UL ;
- du (de la) Directeur (trice) en charge de la coopération de l'UK ;
- du (de la) Directeur (trice) en charge de la recherche et de l'innovation de l'UL ;
- du (de la) Directeur (trice) en charge de la recherche et de l'innovation de l'UK ;
- de deux représentants du Système des Nations Unies au Togo.

En vue d'assurer la continuité des initiatives du comité et de palier à de possibles absences de longue durée, les adjoint(e)s des directeur(trice)s en charge de la coopération, la recherche et l'innovation seront associé(e)s aux réunions. Une personne ressource d'une

agence SNU pourrait être également invitée à participer à une réunion si un point majeur de l'ordre de jour concerne spécifiquement l'agence.

### **Convocation et facilitation des réunions**

Les réunions sont convoquées sur une base rotative suivant l'ordre : SNU, UL et UK. L'entité qui convoque la réunion facilite celle-ci et sera par conséquent chargé de discuter avec les autres membres pour retenir la date exacte et le mode de la réunion. Un groupe WhatsApp sera créé pour faciliter la communication. Le suivi des recommandations de la réunion précédente sera systématiquement le premier point de l'ordre de jour.

### **Comptes-rendus de réunions**

Ils sont élaborés sur une base rotative par les membres qui ne jouent pas un rôle de facilitateur. L'ordre de la rédaction des comptes rendus est le suivant : UL, UK, SNU. A titre d'exemple, la prise de note de la réunion de janvier 2025 sera ainsi assurée par l'UL et la facilitation par le SNU, celle d'avril 2025 par UK lorsque UL assurera la facilitation et ainsi de suite. Les comptes rendus sont partagés avec les membres du Comité au plus tard 2 semaines après la tenue de la rencontre.

### **Périodicité et modes des réunions**

Les réunions seront organisées trimestriellement et auront lieu dans la première quinzaine du premier mois du trimestre. Le trimestre de janvier à mars 2025 sera considéré comme le point de référence et la première réunion proprement dite aura lieu dans la première quinzaine de janvier 2025. Au moins une rencontre du comité sera organisée en présentiel durant l'année et les autres en ligne.

### **Point d'attention**

Les présidents des UPT disent être pressés de la mise en œuvre du contenu de l'accord. Pour cela, les représentants des UPT ont émis le vœu que le SNU propose pour validation un plan d'action pour permettre aux deux partenaires d'avancer rapidement.

Fait à Lomé, le 26 novembre 2024

Le rapporteur au titre de l'Université de Lomé



**Professeur TSIGBE Koffi Nutefé J.**